

BRESSON *Mag'*

DOSSIER

*Les seniors
en action*

Page 22

Actions municipales

5^{ème} édition du
P'tit Marché
Page 7

Portrait

Portrait du Major Blondel
Page 8

Patrimoine

Journées Européennes
du Patrimoine
Page 13

Grenoble-Alpes- Métropole

Travaux d'apaisement du
village
Page 20



ÉDITO



Chères Bressonnaises, chers Bressonnais,

Cette fin d'année a été riche en actions concrètes visant à améliorer notre cadre de vie et à renforcer le lien social au sein de notre commune.

Nos aînés, mémoire vivante de notre village, ont été placés au cœur de nos priorités. Nous leur avons proposé de nouvelles activités : ateliers de prévention santé, sorties culturelles et moments conviviaux, organisés en partenariat avec les associations locales. Ces initiatives ont pour objectif de rompre l'isolement, de créer du lien et de favoriser le bien-être de chacun.

La sécurité et le bien-être de tous les usagers de la route et des piétons restent également une priorité pour la municipalité. Dans cet esprit, des travaux d'apaisement de la circulation ont récemment été entrepris dans le village. Ces aménagements permettent de ralentir la vitesse des véhicules, de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes, et d'améliorer la qualité de vie dans nos rues.

L'entretien de notre cadre de vie reste une attention constante. Nous assurons régulièrement la taille et l'entretien des espaces verts, ainsi que les plantations. Par ailleurs,

nous restons vigilants face à la prolifération des frelons asiatiques, avec l'aide de Jean-François, apiculteur, et des services techniques. Ce prédateur redoutable pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs représente aussi un risque pour les habitants lorsqu'il installe ses nids à proximité des habitations. Notre engagement pour un environnement agréable, durable et accueillant reste entier.

Un changement important : la fin du panachage. Comme vous le savez peut-être, un nouveau mode d'élection des conseils municipaux entre en vigueur pour les communes de moins de 1 000 habitants. Ce changement vise à renforcer la transparence et la participation citoyenne.

Ensemble, continuons à faire vivre notre commune dans un esprit de solidarité, de respect et de dynamisme.

Découvrez tous ces sujets et bien d'autres dans votre bulletin municipal.

Bonne lecture !

Audrey GUYOMARD
Maire de Bresson



 Actions municipales /3

 La vie à Bresson /5

 L'urbanisme /10

 Patrimoine /13

 Les associations /14

 Grenoble-Alpes Métropole /20

 Dossier : Les seniors en actions /22

 Vie économique /26

 Brèves /27

 Etat civil /28

 Agenda /28

 Informations pratiques /28



Hommage à Monsieur Roger BARBÉRY



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Roger BARBÉRY, ce mardi 2 septembre, après avoir longuement lutté contre la maladie.

Personnage emblématique du village et grand serviteur du sport grenoblois, Roger incarnait avant tout l'engagement et la fidélité :

L'engagement au service de la commune :

- De 1989 à 1995, en tant que conseiller municipal,
- Puis de 1995 à 2008, en tant que 2ème adjoint de Monsieur Jean-Pierre CHAVANT, maire de la commune.
- L'engagement au service du sport, pendant plus de 40 ans, fidèle aux valeurs du sport pour toutes et tous, de la formation au plus haut niveau. Il avait à cœur de prendre en compte toutes les diversités. C'est sous son autorité et grâce à son dynamisme que l'OMS s'est structuré, développé et a su innover.

Roger, c'était aussi **la rigueur et le pragmatisme : l'organisation était son cheval de bataille**. Quand une nouvelle idée émergeait, il en avait déjà imaginé la mise en œuvre, les personnes à contacter, le matériel à prévoir... Il avait ce talent de ramener les projets sur terre, sans jamais tomber dans le rigorisme ou le simplisme.

Roger, c'était surtout **la bienveillance et l'amitié** : la bienveillance envers autrui, l'écoute, l'aide et l'intérêt pour les autres faisaient partie de son ADN. Il aimait tisser des liens et dialoguer. Pour lui, l'amitié était une valeur cardinale. Malgré ses lourds soucis de santé ces dernières années, il s'est battu sans jamais s'apitoyer : même alité, son téléphone restait toujours à proximité pour garder le contact.

Le conseil municipal, aux côtés de Madame le Maire, lui rend un hommage appuyé, saluant en Roger BARBÉRY une figure marquante de l'histoire récente de Bresson, dont l'héritage d'engagement et de solidarité continuera de vivre au sein de notre communauté.

Nous affirmons notre soutien à Chantal, son épouse, ainsi qu'à Christelle, Gérald et Cédrick, ses trois enfants.



Portrait : Lilia, alternante en communication



Qui es-tu ?

Je m'appelle Lilia, j'ai 20 ans et je suis entrée en septembre dernier en alternance à la mairie de Bresson en tant que chargée de communication.

Quelles sont tes études ?

Après avoir obtenu mon BTS Communication en juin dernier, j'ai intégré en septembre la 3^{ème} année du BUT Information-Communication à l'IUT2 de Grenoble.

Comment as-tu connu la commune de Bresson ?

Étant originaire d'Échirolles, j'ai toujours connu la commune de Bresson.

En juin dernier, j'ai postulé à la mairie de Bresson pour un emploi saisonnier en tant qu'animatrice périscolaire. Lors de ma recherche d'entreprise pour une alternance, je me suis tournée vers la mairie qui a bien voulu m'accueillir pour cette année scolaire.

Quel est ton futur parcours ?

La fin de cette année marquera une étape importante de mon cursus, puisque j'obtiendrai mon bachelier. J'envisage ensuite de poursuivre mes études en master, en me spécialisant dans le graphisme et le design.



Actions municipales

TRAVAUX

Passerelles de la MDA : des accès sécurisés

La municipalité a **démarré** un chantier à la **Maison des Associations** concernant l'état de **deux passerelles utilisées quotidiennement par les usagers, qu'il fallait changer**.

Lors d'une inspection de routine, les agents communaux ont constaté une **fragilisation** des structures. Les matériaux présentaient des **signes d'usure** rendant les passerelles **fragiles**, notamment en cas d'affluence ou de conditions climatiques défavorables.

Face à ce constat, la sécurité des usa-

gers a été érigée en priorité absolue. La municipalité a donc décidé de lancer rapidement la création de deux nouvelles passerelles, conformes aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité. Les travaux, confiés à une entreprise spécialisée, ont inclus :

- La dépose des anciennes structures,
- La mise en place de fondations renforcées,
- L'installation de passerelles modernes, plus résistantes et adaptées aux besoins des utilisateurs.



Les nouvelles passerelles sont opérationnelles depuis début novembre. La municipalité remercie l'ensemble des associations pour leur compréhension face aux éventuelles gênes occasionnées en début de rentrée, le temps de la mise en service.



Vidéoprotection

Les cambriolages, les vols à la roulotte, les incivilités (entraînant des accidents), les consommations ou vente de drogues ou encore les dépôts sauvages présents sur la commune, nous ont conforté dans le déploiement de la vidéoprotection qui agit en tant qu'outil au service de la tranquillité publique.

Bresson est situé à proximité de 2 grandes villes, notre commune bénéficie d'un cadre de vie paisible que nous souhaitons préserver. Face à l'augmentation des déplacements et à la circulation croissante entre villes et villages, la municipalité a choisi d'investir dans un dispositif de vidéoprotection afin de renforcer la sécurité

de tous. La première tranche est enfin terminée et la seconde se terminera dans quelques semaines.

La vidéoprotection n'est pas une surveillance permanente des habitants, mais un outil de **prévention** et de **dissuasion**. Les caméras installées dans des points stratégiques (entrées du village, bâtiments publics, zones de passage, parkings propices aux dépôts sauvages) permettent avant tout de prévenir les incivilités, protéger les biens communaux et faciliter le travail des forces de l'ordre en cas d'acte malveillant.

Ces dispositifs sont strictement encadrés par la loi : leur installation fait l'objet d'une **autorisation préfectorale**, et les images sont consultées unique-

ment par des personnes habilitées. L'extraction des vidéos n'est possible que sur **réquisition d'un officier de police judiciaire**, dans le respect de la vie privée et des libertés individuelles.

C'est gratifiant d'entendre que l'arrivée des caméras a procuré un sentiment de sécurité chez les habitants. Deux nouveaux points sont à l'étude technique pour parfaire le réseau de caméras dans notre village.

Nous travaillons également sur le **transfert des images en direct à la gendarmerie** pour plus de réactivité.

La vidéoprotection s'inscrit donc dans une **démarche globale** : protéger sans surveiller, prévenir plutôt que réprimer, et assurer la tranquillité de chacun dans le respect de la vie du village

Rénovation du mur d'enceinte de la mairie : préserver le patrimoine et embellir le vieux village

Au fil des années, les pierres du mur d'enceinte de la mairie, fragilisées par les intempéries et le temps, s'étaient dégradées, provoquant des **chutes ponctuelles et menaçant la stabilité de l'ouvrage**. Face à ce constat, la municipalité a décidé d'engager des travaux de rénovation.

Ce chantier a consisté en une **remise en état minutieuse** de la structure :

- Consolidation des assises,

- Remplacement des pierres endommagées,
- Rejointoiement à l'ancienne,
- Nettoyage général.

Au-delà de la **préservation du patrimoine**, ces travaux visaient aussi à **embellir l'entrée du vieux village**, un lieu très fréquenté par les promeneurs et visiteurs.



Avec ce projet, la commune réaffirme sa volonté de préserver son héritage historique tout en améliorant le cadre de vie de ses habitants.



NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS

1. Des "Espaces sans tabac" pour protéger les habitants

Un espace de recueillement essentiel a récemment vu le jour dans notre cimetière : le "Jardin du Souvenir".

Depuis le **29 juin 2025**, le décret n°2025-582 étend l'interdiction de fumer ou de vapoter à de nombreux **lieux extérieurs fréquentés par le public**. Cette mesure nationale a pour but de **renforcer la lutte contre le tabagisme passif**, en particulier pour protéger les **enfants et les adolescents**.

Quels sont les nouveaux espaces concernés à Bresson ?

La commune applique désormais cette interdiction dans les lieux suivants, **pendant leurs heures d'ouverture ou d'utilisation** :

- Les parcs et jardins publics ;
- Les zones d'attente des voyageurs, comme les abribus ;
- Les abords des écoles, dans un rayon d'au moins 10 mètres autour des accès publics.



Les objectifs de cette mesure

Cette extension des « espaces sans tabac » poursuit trois grands objectifs :

- Protéger la santé des plus jeunes en limitant leur exposition à la fumée et à la vapeur de tabac ;
- Déconstruire l'image banalisée du tabac dans les lieux de vie quotidienne ;
- Sensibiliser la population aux dangers du tabagisme passif, pour un environnement plus sain.

Sanctions en cas d'infraction

Tout manquement à cette interdiction est passible d'une **amende forfaitaire de 135 euros**, pouvant aller jusqu'à 750 euros en cas de récidive. Par ailleurs,

la vente de tabac ou de dispositifs de vapotage à des mineurs est désormais sévèrement réprimée, avec des amendes comprises entre **1500 et 3000 euros** en cas de récidive.

Avec cette avancée, la commune de Bresson réaffirme son engagement pour des **lieux de vie plus sains**, en soutenant les familles dans la **prévention des addictions** et en protégeant les **générations futures**.

2. Élections Municipales 2026 - De nouvelles règles de vote pour les petites communes

Les prochaines élections municipales, prévues les **15 et 22 mars 2026**, marqueront un tournant pour les électeurs de Bresson. Une réforme adoptée au printemps 2025 modifie en effet les règles de vote et de candidature pour toutes les communes de moins de 1 000 habitants. Ses objectifs : simplifier le scrutin, renforcer la parité entre les femmes et les hommes, et harmoniser les pratiques avec celles des communes plus peuplées.

Un nouveau mode de scrutin

Jusqu'à présent, dans les petites communes, les électeurs votaient selon un scrutin majoritaire plurinominal : ils pouvaient choisir les candidats un par un,

rayé ou ajouter des noms sur le bulletin (le panachage). **Désormais, ce système disparaît.**

À partir de 2026, les électeurs devront voter pour **une liste complète de candidats**, sans possibilité de la modifier. Les listes devront être **paritaires**, alternant une femme et un homme tout au long de la liste. Ce changement met fin au vote "à la carte" et favorise une **meilleure représentation des femmes** dans les conseils municipaux.



Cette évolution rapproche les petites communes du mode de scrutin déjà en vigueur dans celles de plus de 1 000 habitants : **un scrutin de liste à deux tours**, avec une prime majoritaire pour la liste arrivée en tête.

Les dates à retenir

Pour pouvoir voter, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

- **Date limite d'inscription** : vendredi 6 février 2026 (en mairie) ou 1er février 2026 (en ligne).
- **Premier tour des municipales** : dimanche 15 mars 2026.
- **Second tour** (si nécessaire) : dimanche 22 mars 2026.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions peuvent se faire :

- **En ligne** : sur service-public.fr.
- **En mairie** : auprès du secrétariat, avec **une pièce d'identité valide** et un **justificatif de domicile de moins de 3 mois**.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour toute question ou besoin d'accompagnement dans vos démarches. **Votre participation est essentielle pour l'avenir de notre commune !**



Règles et bonnes pratiques pour l'entretien des haies : préserver l'harmonie et la sécurité



La taille des haies est **essentielle** pour préserver l'harmonie et la sécurité dans les quartiers résidentiels. Voici les règles à respecter concernant la taille des haies, **qui doivent être taillées régulièrement** afin d'éviter leur débordement sur les trottoirs et de ne pas gêner le cheminement des passants.

D'une manière générale, les haies situées en bordures de propriété, ainsi que les arbres et arbustes, **ne doivent pas nuire au voisinage**. Tailler ses haies est **obligatoire**, que vous soyez propriétaire ou locataire. Conformément aux recommandations de l'**Office Français de la Biodiversité**, la taille des haies est **déconseillée durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux, soit entre le 15 mars et le 15 août**. Elle est même interdite entre le 1er avril et le 31 juillet lorsque les haies sont situées en limite d'une parcelle agricole.

En cas de **haie mitoyenne**, l'obligation de taille incombe **aux deux voisins**, chacun devant se charger de la partie située sur son terrain. Pour rappel :

- **Aucune hauteur imposée** concernant les haies mitoyennes.
- **Des distances minimales** doivent être respectées pour les plantations d'arbres et d'arbustes en limite de propriété :
- Les haies et arbustes de **moins de 2 mètres de haut** doivent être positionnés à 50 cm minimum de la limite séparative.
- **Hauteur limite fixée à 2 mètres** pour les haies donnant sur la voie publique.

En cas de doute, **n'hésitez pas à contacter la mairie**.



L'enseigne de vaisseau O'Byrne

Le Lieutenant de vaisseau Gabriel O'Byrne – Mort pour la France.

et non un officier de l'armée de terre. Pourquoi son nom figure-t-il alors sur le monument d'un village éloigné de la mer, où il n'était pas originaire ?

Né en **1878** au **château de Saint-Géry** (Tarn), il intègre l'École navale en 1896. Après une formation sur le croiseur *Iphigénie*, il sert sur plusieurs navires, participant à des campagnes en Extrême-Orient. En **1908**, il épouse **Marguerite de Gaudemar** **Montavit** au **château de Montavit** (Isère), avec laquelle il aura quatre enfants. La même année, il obtient son **certificat d'aptitude à la navigation sous-marine** et prend le commandement du sous-marin *Curie* en 1912.

En **1914**, le *Curie* est affecté aux « **Patrouilles de l'Adriatique** » pour combattre la marine austro-hongroise. Lors d'une mission, le sous-marin est capturé après avoir été pris dans un filet métallique défensif. **Grièvement blessé, O'Byrne est fait prisonnier, puis rapatrié en 1916**. Il meurt des suites de ses blessures le **21 mars 1917** et est inhumé à **Saint-Géry**.

En 1921, un sous-marin prend son nom, honorant ainsi son courage. Son nom reste gravé à Bresson grâce à son mariage avec Marguerite de Gaudemar Montavit, originaire de la région.

Sur le monument aux morts de Bresson, le nom « **COM.T O'BYRNE GABRIEL** » intrigue. Contrairement à ce que son appellation pourrait suggérer, Gabriel O'Byrne était un **officier de Marine**,



5^{ème} édition du P'tit marché fêtée en chansons



Jeudi 25 septembre en fin d'après-midi, le P'tit marché de Bresson a fêté son entrée dans sa cinquième année. Pour l'occasion, Cyrielle Chatelain, dé-

putée de la circonscription, Dominique Desbordes, adjoint aux travaux, Stéphanie Del Vento, adjointe au social et au scolaire, et Audrey Guyomard, maire de la commune, **étaient tous présents.**

Durant la soirée, tous pouvaient se promener autour des stands des commerçants, écouter la chorale de Bres'Song, qui a interprété plusieurs titres de son répertoire, mais égale-

ment écouter Jean-Marc Barent, qui a su accompagner l'ambiance de la soirée avec sa guitare, sa voix et son harmonica. **Les plus petits étaient aussi présents et ont pu profiter de l'atelier de maquillage, qui a rencontré un grand succès.**

En début de soirée, une tombola a permis à certains heureux gagnants de repartir avec un sac rempli de provisions offert par les commerçants.

Halloween : Il était une fois le 31 octobre à Bresson...

Cette année, les activités d'Halloween se sont concentrées autour du "château" de la mairie. L'accueil a été assuré par Claude, notre magicien bressonnais, alias Docteur Magie. Il a expliqué aux enfants que la mairie, le soir du 31 octobre, soir d'Halloween, accueillait en son sein deux sorcières qui hantaient le château.

Les enfants ont commencé par un tour à l'extérieur du château et y ont découvert des sorcières en train de préparer une fête. Les plus petits sont entrés dans la mairie pour assister à un spectacle de magie, tandis que les plus courageux ont regardé le petit spectacle, à mi-chemin entre scène et projection, qui s'est déroulé sur le parvis de la mairie.

Une fois le spectacle terminé, tout le monde a été invité à un apéritif "halloweenesque", où petits et grands se sont retrouvés. À l'intérieur, Claude le magicien et son assistante Marie attendaient tous les enfants pour une séance de close-up.



Après avoir dégusté "les doigts de zombie, les cœurs de chauve-souris ou les petits cerveaux de souris", chacun est rentré chez soi déguster ses trésors de bonbons.

Cette année, vous étiez une centaine, petits et grands, à venir vivre Halloween à Bresson. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures effrayantes !

Un immense merci au clown Guilian, aux sorcières Nathalie, Éloïse et Tiphaine, à Paul, Julien et Kevin de la régie, aux services techniques pour leur travail "artistique", à Lilia pour l'écriture de ce spectacle, et à Anne-Laure et Adeline pour la logistique.

Forum "À l'asso" : une 5^{ème} édition riche en rencontres et en découvertes



Le jeudi 4 septembre, la Maison des associations a ouvert ses portes pour la 5^{ème} édition du forum « À l'asso ». Malgré un temps peu clément qui n'a

pas permis de maintenir les animations prévues en extérieur, plusieurs associations étaient présentes pour échanger avec les visiteurs :

- Bres'song,
- Comité d'animation,
- Club de tennis,
- Lud'Anim,
- Pétanque Club Bressonnais,
- Spiridon Dauphinois,

- Sou des écoles,
- Graphe,
- J'M'Attaque aux Stocks de Déchets Plastiques.

Le **club de short-track d'Échirolles** était également présent pour faire découvrir cette **discipline de patinage sur glace**, encore peu connue du grand public.



Portrait du Major Blondel : Un nouveau commandant engagé au service de la brigade d'Eybens

Suite au départ à la retraite du major Sion, la brigade d'Eybens a le plaisir d'accueillir un nouveau commandant en la personne du major Blondel. Voici son portrait.

Quel est votre parcours professionnel ?

Titulaire d'un diplôme du baccalauréat économique et social, j'ai réussi le concours de sous-officier après une première expérience en gendarmerie en tant qu'appelé du contingent dans le corps des gendarmes auxiliaires, de mars 1998 à novembre 1999, au sein de l'escadron de camps du 5^e groupement de gendarmerie mobile à Beynes (78). Puis, dans la foulée, j'ai servi en tant que gendarme adjoint volontaire au sein de la brigade autonome d'Esternay (51), de novembre 1999 au 30 décembre 2002.

À la suite d'une courte pause dans le milieu civil, où j'ai suivi la formation d'agent de sécurité au sein du groupe de protection et de sûreté du réseau de la RATP de janvier à juin 2003, j'ai intégré l'école de gendarmerie de Châtellerault en juin 2003.

À ma sortie d'école en mars 2004, j'ai été affecté à la brigade territoriale de Trets (13) pendant cinq ans. Lors de cette affectation, j'ai pu enrichir mes compétences dans le domaine de la sécurité publique et plus particulièrement dans le domaine judiciaire, avec l'obtention de la qualification d'officier de police judiciaire en 2007.

Pour des raisons personnelles, j'ai sollicité une affectation au sein de la brigade autonome de Bouc-Bel-Air d'août 2009 à juillet 2011. Ayant répondu à un appel à volontaires, j'ai intégré la brigade de recherches de Pertuis (84) de juillet 2011 à août 2014.

Par la suite, j'ai sollicité une affectation en brigade territoriale dans les Hautes-Alpes et j'ai été affecté au sein de la communauté de brigade de Saint-Bonnet-en-Champsaur en tant que



commandant de la brigade de proximité de Pont-du-Fossé, d'août 2014 à juillet 2020, et adjoint au commandant de la communauté de brigades (COB).

Dans le cadre de mon avancement au grade de major, j'ai été affecté au sein de la communauté de brigade de La Saulce (05), d'août 2020 à août 2021, où j'y ai exercé mon premier commandement en tant que commandant de communauté de brigades.

Suite à cette affectation, j'ai servi quatre années au sein de la communauté de brigades d'Ydes, en tant que commandant de brigade, à partir d'août 2021.

Souhaitant me rapprocher d'une grande ville pour les études de mes enfants, j'ai fait l'objet d'une mutation au sein de la brigade de gendarmerie d'Eybens depuis le 1^{er} août 2025, en tant que commandant de brigade.

Comment va évoluer le lien avec la commune et les habitants avec votre arrivée ? Y a-t-il de nouvelles règles ?

Le lien avec la population et les élus est une mission prioritaire fixée par la gendarmerie nationale. Cela se traduit par une présence sur la voie publique, avec des missions opérationnelles externes au cours desquelles les militaires sont employés dans l'espace

public, au contact de la population qu'ils protègent et accompagnent. Ils se tiennent en mesure d'intervenir sur toute situation incidente.

L'objectif est d'assurer la tranquillité publique par une présence plus visible de la gendarmerie, à travers les différentes missions menées sur la commune, et d'établir un lien de confiance avec la population, notamment par un travail rapproché avec les élus, en assurant un service public de proximité.

Que pensez-vous de la mise en place de la vidéoprotection sur notre commune ?

La vidéoprotection – et non la "vidéo-surveillance" – est un élément très intéressant pour assister les élus et les forces de l'ordre dans leur lutte contre toute forme de délinquance. Il ne faut pas y voir un outil de surveillance individuelle, mais plutôt une aide, une protection passive permettant de dissuader certains délinquants.

L'intérêt de ce système pour la gendarmerie est de pouvoir exploiter les images issues de la vidéoprotection dans le cadre d'affaires judiciaires. Cet outil a permis de recueillir des éléments probants dans certaines affaires afin de les résoudre. Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'un outil qui ne répond pas à toutes les problématiques : il assiste l'humain, qui en garde la maîtrise.

Lorsqu'une commune est dotée d'un tel système, toute sollicitation de récupération d'images est établie dans le cadre d'une procédure judiciaire et sous réquisition. Les communes peuvent transmettre les images via l'installation d'un système informatique dans les gendarmeries, mais uniquement dans le cadre d'une convention signée entre la mairie et la gendarmerie afin d'encadrer strictement son usage.

Propos recueillis par A. Guyomard



Cérémonie du 11 novembre : un hommage sous le soleil



C'est sous un soleil resplendissant qu'une centaine de villageois et villageoises se sont rassemblés autour du monument aux morts pour rendre hommage aux hommes et aux femmes tombés sur le front pendant la Première Guerre mondiale.

Les conseillers municipaux enfants ont lu un texte sur l'association des Bleuets de France et ses actions. William et Gabin ont partagé un poème et un texte de leur composition, avant que l'assistance n'entonne La Marseillaise. Monsieur HORVATH a clos la cérémonie par un témoignage poignant.

Le cortège s'est ensuite rendu à la MDA pour un apéritif déjeuner convivial, toujours sous un soleil généreux.

Un grand merci à Céline pour les jolis bleuets confectionnés par les enfants lors des temps périscolaires, et à l'association GRLD pour sa présence.



Les activités sportives : une année record de participation et de diversité !

Cette année encore, les activités sportives proposées par la mairie de Bresson ont rencontré un franc succès, confirmant l'engouement des habitants pour le bien-être et la pratique sportive. Avec trois créneaux horaires, trois types de gym différents et 49 inscrits, les cours affichent complet, témoignant de la vitalité et de la convivialité qui animent ces moments partagés.

- Une offre variée pour répondre à tous les besoins
- Un succès qui dépasse les attentes.





Quelles autorisations, pour quels travaux ?

SI VOTRE HABITATION SE SITUE DANS LA ZONE A OU N

- Si la superficie de votre projet est supérieure à 20 m² : **Permis de construire**
- Si la superficie de votre projet est inférieure à 20 m² : **Déclaration préalable**

➡ JE MODIFIE L'ASPECT EXTÉRIEUR

1. CHEMINÉE

- Déclaration préalable

2. TOITURE

- Déclaration préalable
- Aucune formalité : Remplacement à l'identique (teintes, matériaux, orientations, sauf secteurs ABF*)

3. PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES (SUR TOIT)

- Déclaration préalable

4. RAVALEMENT DE FAÇADE, ISOLATION EXTÉRIEURE, BARDAGE

- Déclaration préalable

5. PORTE-FENÊTRE, VOILETS, GARDE-CORPS, FENÊTRES DE TOIT (TYPE VELUX)

- Création ou changement : Déclaration préalable

6. MODIFICATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE, DE LA FAÇADE ET CHANGEMENT DE DESTINATION SIMULTANÉ

- Permis de construire

7. BLOC POMPE À CHALEUR EN FAÇADE OU CLIMATISATION (AVEC UN CAISSON D'INTÉGRATION)

- Déclaration préalable

8. SERRE

- < 5 m² : Aucune formalité
- < 2 000 m² et hauteur comprise entre 1,80 m et 4 m : Déclaration préalable

9. ARBRE (COUPE OU ABATTAGE)

- Déclaration préalable – Si protégé dans l'atlas du patrimoine du PLU

10. PISCINE ENTERRÉE OU HORS SOL

- < 10 m² : Aucune formalité
- De 10 m² à 100 m² non couverte : Déclaration préalable

- Avec couverture de < 1,80 m de haut : Déclaration préalable
- Avec couverture de > 1,80 m de haut : Permis de construire

➡ JE RÉALISE UNE EXTENSION

11. TERRASSE SURÉLEVÉE

- < 40 m² : Déclaration préalable
- > 40 m² : Permis de construire

12. VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : Aucune formalité
- De 5 m² à 40 m² : Déclaration préalable
- > 40 m² : Permis de construire

13. TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN-PIED

- Sans surélévation, quelle que soit la surface : Aucune formalité (mais respect du PLUi)

SI LA SUPERFICIE ≥ 150 M² APRÈS TRAVAUX (surface de plancher = somme de tous les niveaux)

- Recours à l'architecte obligatoire

➡ JE CONSTRUIS UNE ANNEXE

14. ESPACES HABITABLES SUPPLÉMENTAIRES, AMÉNAGEMENT DE COMBLES, NOUVELLE CONSTRUCTION, CARPORT

- < 40 m² : Déclaration préalable
- > 40 m² : Permis de construire

15. CABANE, POOL HOUSE, ABRI DE JARDIN, APPENTIS

- < 5 m² : Aucune formalité
- De 5 m² à 40 m² : Déclaration préalable
- > 40 m² : Permis de construire

16. TRANSFORMATION GARAGE EN CHAMBRE

- Déclaration préalable

➡ J'INSTALLE UN PORTAIL OU UNE CLÔTURE

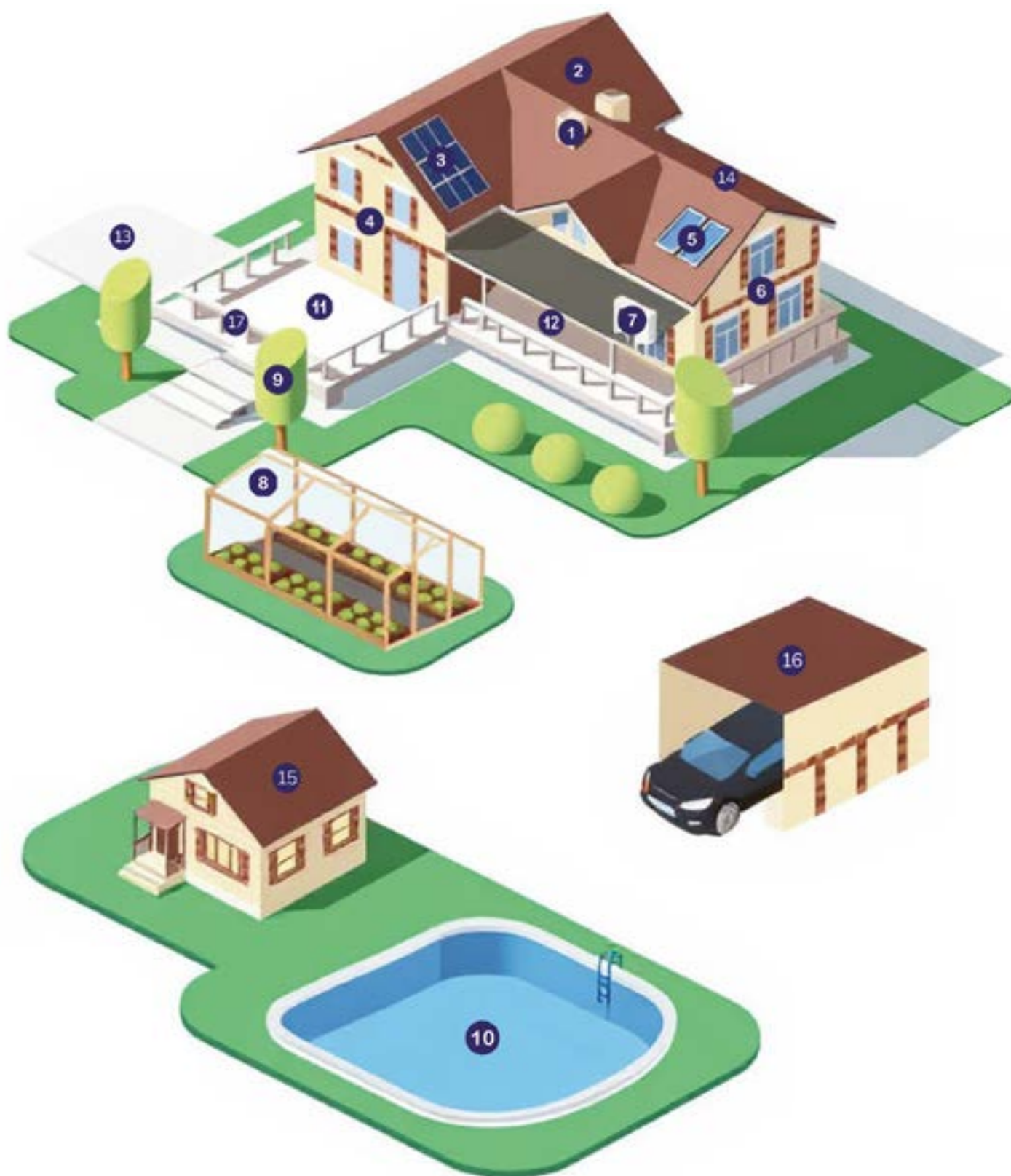
17. PORTAIL, PORTILLON, CLÔTURE

- Déclaration préalable

ABF : Architecte des Bâtiments de France
PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Quelles autorisations, pour quels travaux ?





Antenne relais de téléphonie mobile

Point sur les demandes de renforcement de la couverture réseau mobile sur la commune

Les opérateurs mobiles, dans le cadre de leur mission d'intérêt général, ont l'obligation d'améliorer la couverture réseau sur le territoire communal. Depuis plusieurs années, ils recherchent des emplacements adaptés, notamment en haut du village et dans la zone des Condamines, désormais sur des terrains privés.

SITUATION PAR OPÉRATEUR

Bouygues Telecom

La commune a une nouvelle fois refusé la **dernière déclaration préalable (DP)** déposée en juillet, en invoquant l'absence de mutualisation avec l'antenne Orange déjà en place, ainsi qu'un manque de simulation concernant l'exposition cumulée aux ondes. Bouygues a contesté ce refus devant le tribunal administratif, qui **a annulé la décision communale le 17 novembre 2025**, autorisant ainsi l'opérateur à mener son projet malgré l'opposition initiale de la commune.

Free Mobile

Après l'abandon du projet d'antenne sur le secteur Champ Rond en raison de coûts trop élevés, Free a déposé une nouvelle demande pour installer ses antennes sur le mât Orange existant aux Condamines. Contrairement à la procédure habituelle — qui prévoit la transmission d'un **DIM (dossier d'information mairie)** un mois avant le dépôt de la DP afin d'informer élus et habitants —, l'opérateur n'a pas transmis de DIM et a directement déposé une DP. Cet enchaînement a empêché toute information publique, car il est interdit qu'une commune communique publiquement sur un dossier en cours d'instruction.

N'ayant identifié aucun motif légal de refus, la commune a été contrainte de délivrer un **arrêté de non-opposition** début novembre. Elle a toutefois exigé de Free la transmission du dossier d'information mairie, que l'opérateur peut encore légalement fournir jusqu'à un mois avant le début des travaux.

SFR

L'opérateur indique être en recherche active d'un site d'implantation, mais aucune demande n'a pour l'instant été déposée.

CADRE JURIDIQUE ET ACTIONS DE LA COMMUNE

Le jugement récent du **Tribunal administratif** confirme les marges de manœuvre très limitées des communes, qui ne peuvent refuser un projet d'antenne pour des motifs sanitaires liés à l'exposition aux ondes, comme l'avait expliqué l'avocat spécialisé lors de la réunion publique de **février 2025** à la MDA.

La commune s'est engagée à mettre en place une **commission consultative** — non décisionnaire — associant des habitants afin d'informer et, le cas échéant, de proposer des implantations alternatives. Malgré un nombre réduit de volontaires (deux personnes aux positions opposées), cette commission s'est réunie à trois reprises et a permis un échange transparent avec un opérateur.

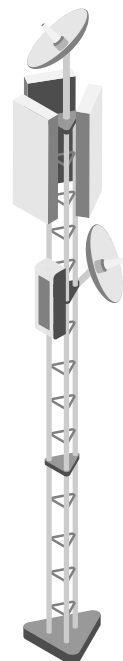
La commune continue également à solliciter des informations précises sur l'exposition aux ondes :

Des mesures ont été demandées à l'**ANFR**, mais restent en attente ;

Une médiation préfectorale a été sollicitée, sans réponse à ce jour.

Conseillée par un avocat spécialisé, et afin d'éviter une procédure judiciaire coûteuse et jugée perdue d'avance, la commune ne fera pas appel de la décision du Tribunal administratif du **17 novembre dernier**.

La commune demeure mobilisée pour concilier le développement des infrastructures pour tous avec **la sécurité et la qualité de vie** des habitants.





Journées Européennes du Patrimoine : Un voyage dans le temps à Bresson



Dimanche 21 septembre 2025, la commune de Bresson a célébré les **Journées Européennes du Patrimoine** avec une édition riche en découvertes et en émotions. Cette année, la commission Patrimoine a mis à l'honneur les métiers d'antan, offrant aux visiteurs une plongée dans l'histoire locale.

Une exposition immersive et une balade historique

Dans la **salle des mariages**, une exposition soigneusement préparée a permis de redécouvrir les savoir-faire traditionnels qui ont marqué la vie de la commune. Les visiteurs ont pu admirer des **objets anciens**, témoins d'un patrimoine artisanal précieux. Un **grand merci** à la descendante d'une des dernières **ganteries** de la région, qui a généreusement prêté des pièces personnelles pour enrichir cette exposition.

L'après-midi s'est poursuivi par une **promenade commentée sur la voie romaine**, guidée par **Patrick**, accompagné d'**Hélène**. Leur passion et leurs connaissances ont captivé les participants, offrant un éclairage unique sur l'histoire locale et les traces laissées par les Romains dans notre territoire.

Un succès populaire

Cette journée a attiré de **nombreux visiteurs**, certains venus de loin pour participer à cet événement. Leur présence a confirmé l'intérêt croissant pour le patrimoine bressonnais et la qualité des animations proposées.

Remerciements

Un immense merci à tous les membres de la commission Patrimoine – **Joëlle, Marie, Lucile et Patrick** – pour leur engagement et leur créativité. Leur travail a permis de faire de cette édition un moment **instructif, convivial et mémorable**.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes patrimoniales à Bresson !





Comité d'animation : Rétrospective et Perspective des événements 2025-2026

Théâtre en plein air du 30 août 2025



Un joyeux spectacle de pré-rentree au théâtre de verdure. Le **samedi 30 août**, après avoir offert l'apéritif, le comité d'animation de Bresson a invité les habitants à un spectacle en plein air, dans une ambiance encore estivale.

Installé dans le théâtre de verdure du parc de la mairie, l'événement a réuni un public nombreux : les gradins étaient pleins.

Les enfants comme les adultes ont découvert "**Groom**", un spectacle clownesque interprété par Olivier Boujon. Hommage aux clowns de cirque, la représentation a fait défiler une galerie de personnages aussi drôles que distraits, provoquant éclats de rire et complicité dans le public.

Petits et grands, y compris les adultes restés jeunes de cœur, ont partagé un moment de légèreté et de bonne humeur, clôturant ainsi les vacances d'été dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Pascale Bégic

Brocante du 28 septembre 2025



Le **dimanche 28 septembre**, la **47ème Brocante de Bresson** a connu un succès exceptionnel, sans doute le plus grand de son histoire ! Plus de **230 exposants** étaient présents et près de **10 000 visiteurs** ont déambulé dans les allées du parc de

la mairie, à la recherche de la bonne affaire ou simplement pour profiter de cette journée conviviale.

Grâce à une organisation parfaitement maîtrisée, à la mobilisation de nombreux bénévoles et à une météo plus que clémente, la journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et animée. Entre les stands, les visiteurs ont pu déguster les crêpes du **Sou des Écoles** ou encore les produits de la buvette du comité, qui a battu un record historique avec près de **10 000 €** de chiffre d'affaires, dont **1 350 €** rien que pour le pain cuit au four à bois. Bravo les boulangers !

La buvette a servi plus de **200 kg de frites**, **160 pizzas** et près de **700 sandwiches**. Une équipe parfaitement rodée, avec une nouvelle file dédiée aux boissons et une meilleure répartition des rôles, a permis un service fluide et sans trop d'attente. Les parkings, eux aussi, ont été gérés de main de maître, avec près de **1 000 véhicules** accueillis simultanément.

Au total, le chiffre d'affaires global atteint près de **15 500 €**, un nouveau record pour le Comité d'Animation. Les dépenses restant maîtrisées, cette réussite assure le financement des nombreuses activités proposées tout au long de l'année : le **Concert de Noël**, la **Galette des Rois**, le **Bal des Bressonnais** ou encore le **Spectacle d'avant-rentree**.

Les nombreux retours positifs des visiteurs et des exposants saluent l'organisation, la convivialité et l'accueil chaleureux qui font la réputation de notre brocante.

Le Comité d'Animation tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, qu'ils soient des piliers de longue date ou de nouveaux venus, pour leur efficacité, leur bonne humeur et leur dévouement exemplaire. Un immense merci également aux services techniques de la mairie, dont le soutien et la disponibilité tout au long du week-end ont été essentiels à la réussite de cette édition.

Rendez-vous est déjà pris pour la **48ème édition**, le **27 septembre 2026**, avec quelques améliorations en préparation pour faire encore mieux !

Emmanuel Jeantet

Cross des châtaignes du 13 octobre 2025

C'est le **dimanche 13 octobre** que nous avons vu notre village se remplir de sportifs de tout âge, venus de tout notre département pour participer à notre traditionnel cross. Cela fait maintenant des années que notre course fait partie des incontournables de l'agglomération, que ce soit pour les coureurs sur piste, les traileurs ou bien les skieurs de nos montagnes iséroises.

Pour cette **47ème édition**, ce fut encore une belle réussite ! Nous comptons plus de **1 100 participants**, toutes catégories



Les associations



confondues, en commençant dès l'âge de **3 ans** jusqu'à nos aïeux de **80 ans passés**. Les deux cross étaient complets une semaine avant le départ. Nous savions que, ces temps-ci, les courses étaient redevenues à la mode, mais à ce point, nous ne le pensions pas. Nous avons été victimes de notre succès et nous en sommes fiers !

Sans oublier la nouveauté de cette année : nous nous étions engagés avec **Espoir Isère**, lutte contre le cancer, avec l'aide du **Spiridon Dauphinois**, pour organiser une marche caritative qui a fait venir plus de **130 marcheurs**, ainsi que la venue d'**Antoine**, un jeune homme de **19 ans**, qui a pris le départ en joëlette, une première pour nous. Il a tellement été ravi de sa course qu'il souhaite revenir dès l'année prochaine sur le **15 km**.

Mais nous avons aussi de grands coureurs qui ont pris le départ et bravé nos chemins avec vitesse, comme **Paul Mahut**, affilié à l'**ALE**, qui a terminé en **57 min** le **15 km**, ou bien **Maël Le Scouarnec**, en **37 min** le **9,5 km**. Nous pouvions aussi compter sur nos Bressonnais, nombreux à participer cette année, autant de femmes que d'hommes et d'enfants. Nous en avons même récompensé certains sur les petites courses (**Margot Allier, Charlie Rivoire, Lucie Bages Lepage**).

Dès le samedi, un grand nombre d'entre vous, bénévoles, ont œuvré pour que cette journée soit exceptionnelle : nos boulangers, qui se donnent sans compter dans le façonnage de nos pains, lesquels ont une telle renommée qu'il n'en reste même plus pour eux, et nous ne parlerons même pas de leurs pizzas, qui restent le plaisir tant attendu des coureurs ! Les gros bras pour tout installer et désinstaller, l'équipe féminine du samedi qui gère les goûters, la préparation des dossards, des inscriptions et des crêpes ! Et bien évidemment toutes les petites mains que, parfois, nous ne percevons pas mais

qui sont bien là : les baliseurs, signaleurs, ceux de la buvette, du ravitaillement, des puces... et j'en oublierais sûrement.

Encore un bel événement pour notre commune, qui l'anime, la fait vivre et nous remplit de joie en tant qu'association qui l'organise. Bien que nous venions de clôturer cette édition, nous pensons déjà à la prochaine : que mettrons-nous en place pour la rendre encore plus exceptionnelle ?!

Perrine Rambaud

Renouvellement du bureau lors de l'AG du 27 janvier 2026

Après les événements de fin d'année (**l'après-midi disco, le concert de Noël et la galette des rois**), le Comité d'Animation de Bresson vous invite à son **assemblée générale** le **mardi 27 janvier**. Cette année, le bureau sera renouvelé, car pour des raisons personnelles, je ne poursuivrai pas ma présidence en **2026**.

Huit années d'engagement m'ont permis, grâce à une équipe dévouée et près de **100 bénévoles**, de créer de nouveaux événements et d'améliorer les rendez-vous historiques que sont la **Brocante** et le **Cross**. Je suis également très heureux de terminer mon mandat sur une année riche en réussites, avec des événements qui ont tous rencontré un vif succès.

J'espère que de nouvelles personnes voudront rejoindre le bureau, pour faire vivre le comité et impulser un nouveau style, comme ce fut mon cas il y a huit ans. Ce nécessaire renouveau est une garantie de pérennité pour le comité, qui a été fondé il y a **48 ans** par **Guy Caussé** !

Je tiens à adresser un grand merci à mon équipe actuelle : **Christophe, Cécile, Dominique, Hervé, Michel, Pascale, Perrine et Véronique**, à tous les bénévoles, des plus anciens qui ont continué à soutenir le comité malgré des années difficiles, aux plus récents qui se sont investis dès le premier jour à **100 %**, aux services techniques et administratifs de la mairie, à tous les Bressonnais qui ont participé si nombreux à nos événements, et bien sûr à ma famille, qui a appris à me partager avec le comité. :-)

C'est avec une larme à l'œil que je passe le flambeau, confiant dans l'avenir et certain que le Comité d'Animation continuera à faire vivre notre village avec enthousiasme et convivialité. Je resterai bien sûr disponible pour aider le comité, mais cette fois en tant que bénévole !

Venez nombreux pour partager un moment convivial et découvrir le **bilan 2025** et les **projets 2026** du comité !

Emmanuel Jeantet

Président du Comité d'Animation de Bresson

Plus d'informations ?

Site Web :

<https://www.bresson-animation.fr/>

E-mail général :

contact@bresson-animation.fr

E-mail pour le Cross des Châtaignes :

crossdeschataignes@gmail.com



Les associations

Bres'song : en concerts



Notre chorale a fait **salle comble** au théâtre de verdure le **11 juin 2025**, sur le thème du jardin, accompagnée par Jean-Marc Barent et sa guitare. D'ailleurs, notre cheffe de chœur, Nila, a reçu, en remerciement, non pas un bouquet de fleurs, mais un bouquet de... légumes !

Bres'Song a aussi animé la **fête de la musique** à la résidence seniors **Les Girandières d'Échirolles**, le **19 juin 2025**, où la salle était également comble.

La buvette a également connu un franc succès lors de l'animation du marché par Bres'Song, le **25 septembre 2025**, toujours avec Jean-Marc Barent, agrémentée par le chant des oiseaux et les discussions de bistrot.

Le 23 janvier 2026, Bres'Song est invitée à participer aux **"Rendez-vous chantants de Foliphonies"**, un événement associant trois chorales : **Blue Belles, La Chorale Saint-Loup et Bres'Song**, pour un concert commun à la salle Olivier Messiaen à Grenoble.

Le 23 avril 2026, Bres'Song se produira à nouveau au marché, voire au théâtre de verdure.

Le 12 juin 2026, Bres'Song présentera son grand spectacle à la salle Calypso du CE d'HP à Eybens, avec l'intégralité de son répertoire.



Enfin, Bres'Song fera son entrée pour la **fête de la musique**

au restaurant d'insertion **L'Arbre Fruité** à Grenoble. Cette année, Bres'Song évolue en programmant, en plus des répétitions hebdomadaires, des **"répétitions de rattrapage"** et des répétitions par pupitre.

Pour toute information vous pouvez contacter
Nathalie Didier
au 06 80 95 94 50

Ou envoyer un mail à bressong@yahoo.com

Vous pourrez aussi venir nous rencontrer à la rentrée, dès le 10 septembre, les mercredis à 20h30 à la Maison des Associations à Bresson, lors de nos répétitions.

Une nouvelle année pour l'Atelier des Amis de l'Art : "Les 3A"



Photo de notre traditionnel vernissage, qui clôture notre année de "labeur", en présence de Mme Del Vento, adjointe à la mairie de Bresson, et de M. Daniel Besson, conseiller départemental de l'Isère, sans oublier une centaine de personnes. Disons-nous : des admirateurs ? (Au diable la modestie !) Quoi qu'il en soit, nous les remercions de partager ce bon moment de joie et d'amitié.

Nous remercions également la mairie de Bresson et le conseil départemental de l'Isère pour leurs subventions, ainsi que nos adhérents, dont la générosité a permis l'organisation d'un voyage culturel de deux jours, incluant la visite du musée Soulagès à Rodez et de l'abbaye de Conques.

Pour en savoir plus sur notre atelier, venez nous rencontrer tous **les mercredis de 9h30 à 17h**.

Ou contactez-nous :

• Josy Zampieri, la présidente
josyzampieri@orange.fr
06 78 70 31 64

• Aline Villain, trésorière-secrétaire
aline.duverniet@free.fr
06 89 96 41 04



Les associations



Tennis Club de Bresson



L'association de Tennis de Bresson propose des **cours pour adultes et enfants** tous les **samedis matins**, de

septembre à novembre et de **mars à juin**.

Le reste de la semaine, le terrain de tennis est **à la disposition des Bressonnais**.

Après une **nouvelle convention signée avec la mairie de Bresson**, et afin de faciliter un **accès équitable aux terrains** – avec une **priorité accordée aux Bressonnais** –, nous avons mis en place un **système de réservation** via **Balle Jaune**.

Suivez le lien : <https://ballejaune.com/club/bresson-isere>

Pour en profiter, il est nécessaire d'**adhérer à l'Association de Tennis de Bresson**.

Le prix de l'adhésion s'élève à :

- **15 euros** pour les Bressonnais,
- **25 euros** pour les extérieurs (paiement via **HelloAsso**).

N'hésitez pas à nous contacter : Association.TennisBresson@gmail.com

Venez nombreux !

À très bientôt,

L'Association de Tennis de Bresson

Club de la chataigneraie



Cher Georges Pugeat,

Au nom de tous les membres du club de la Châtaigneraie, nous tenions à vous adresser nos **plus sincères remerciements** pour cette journée exceptionnelle passée au Creusot, ce **lundi 13 octobre 2025**.

Nous étions **trente** à avoir le privilège de participer à cette excursion, et ce fut une expérience **mémorable**. Chacun d'entre nous en garde un **souvenir**

merveilleux.

Le déjeuner à bord du train a été un moment **absolument fantastique**, alliant **originalité et convivialité**. Tout était **parfait**.

Un grand merci encore, Georges, pour nous avoir offert une telle expérience.

Nous avons hâte de partager d'autres moments aussi réussis en votre compagnie.



Et surtout, **prenez soin de vous !**

Les membres du club de la Châtaigneraie



Les associations

Le Pétanque Club Bressonnais : une saison 2025 sous le signe du succès et de la convivialité !

Le week-end du 10 et 11 mai 2025 a été marqué par le championnat départemental de triplettes mixtes. À cette occasion, l'une de nos équipes s'est brillamment illustrée en atteignant la finale de cette prestigieuse compétition.

L'année sportive s'achève en beauté pour le Pétanque Club Bressonnais ! 2025 restera comme une saison exceptionnelle, marquée par de belles réussites sportives, une vie associative dynamique et un esprit d'équipe toujours au rendez-vous.

"C'est une année dont on se souviendra longtemps, confie le président du club. Entre les performances sur les terrains et la bonne humeur qui règne à chaque rendez-vous "

Des résultats à la hauteur des ambitions

Cette saison, les joueurs bressonnais ont brillé à tous les niveaux. Le club a connu une participation historique au Championnat de France triplette mixte, une montée en division supérieure pour une équipe senior, l'équipe féminine et une équipe vétérans. Une réussite collective qui reflète l'investissement de tous, des licenciés aux encadrants.

Côté organisation, les deux concours officiels ont été menés de main de maître, réunissant de nombreux participants dans une ambiance à la fois compétitive et conviviale. Sans oublier les entraînements réguliers, toujours dans la bonne humeur, qui font la force et la cohésion du groupe.



Des soutiens précieux

Le club tient à remercier la mairie de Bresson pour son accompagnement constant, ainsi que son partenaire fidèle, Intermarché, dont le soutien contribue à la réussite des projets sportifs et associatifs.

Une communication qui s'envole

2025 a également marqué un tournant numérique. Le site internet rénové a attiré plus de 650 visiteurs et 3 600 visites, preuve du dynamisme du club. Le groupe Facebook compte déjà plus de 240 membres, tandis qu'un compte Instagram a vu le jour et promet de belles perspectives pour la saison à venir.

Une nouvelle dynamique pour la section féminine

La section féminine se renforce avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur, qui proposera des ateliers variés et adaptés à chaque joueuse. Une belle oppor-



tunité de progression et de partage, fidèle à l'esprit du club.

Des valeurs qui rassemblent

Au-delà des performances, le Pétanque Club Bressonnais reste avant tout un lieu de convivialité, de respect et de bienveillance.

"Ce qui nous unit, c'est l'amitié et le plaisir de jouer ensemble, que ce soit en compétition ou simplement pour le plaisir."

Et maintenant, cap sur 2026 !

Fort de cette belle année, le club regarde déjà vers l'avenir avec enthousiasme. Objectif : faire de 2026 une saison encore plus belle.

Un grand merci à tous les licenciés, bénévoles, partenaires et supporters pour leur engagement sans faille. Grâce à eux, la pétanque bressonnaise continue de grandir, dans la bonne humeur et le respect des valeurs qui font son succès !





La vie scolaire à l'école Sous-Georges : Bilan du premier trimestre

Le premier trimestre a été **riche en projets et en réussites** pour les élèves de l'école Sous-Georges. Comme chaque année, tous les enfants ont participé avec **enthousiasme au Courseton**, un rendez-vous sportif très attendu dans la commune.

Les élèves de CM2, qui quitteront l'école à la fin de l'année et dont beaucoup ont effectué **toute leur scolarité** à Sous-Georges, **ont été particulièrement honorés**. Ils ont reçu une **médaille de félicitations**, remise par Virginie Dufour, ainsi que par leur entraîneur de sport, Sébastien, pour saluer leur engagement et leur progression tout au long de leur parcours scolaire.

Dans le cadre du **projet annuel sur les habitats des petites bêtes**, les classes ont eu la chance de participer à une **sortie pédagogique en forêt de Prémol**. Les enfants y ont découvert **la faune et la flore locales**, observé de nombreux insectes dans leur milieu naturel, et appris à **mieux comprendre l'importance de préserver ces écosystèmes**. Une belle manière d'allier apprentissage et sensibilisation à l'environnement.



Aménagement et travaux sur l'avenue de Bresson

Depuis plusieurs années, la commune s'attache à **sécuriser les déplacements et à apaiser la vitesse** dans le village. Une première écluse avait déjà été créée dans le bas de Bresson, sur la rue de la Maritelle.

En 2018, la municipalité précédente avait lancé une réflexion sur les **problématiques de circulation et de stationnement** dans le secteur de l'**avenue de Bresson et de la rue de la Liberté**. Depuis 2020, l'équipe municipale actuelle a repris ce projet. Après des **études préliminaires** et plusieurs versions proposées par la Métropole, un projet final a été validé pour répondre aux **dysfonctionnements identifiés**. Les habitants du quartier ont été **associés à la conception** du projet, participant à deux réunions en mairie pour exprimer leurs avis et suggestions. Des rencontres et tests sur site ont également permis de concilier la **pratique réelle de l'espace** avec la **vision technique** de la Métropole.

Les **principaux enjeux** du projet, portés conjointement par la commune et la Métropole, étaient :

- **L'apaisement de la circulation,**
- **La sécurisation des carrefours,**
- **La sécurisation des chemements piétons,** notamment par la suppression du stationnement sur les trottoirs.

À ces objectifs de sécurité s'ajoutaient des enjeux climatiques, comme l'amélioration de l'infiltration des eaux pluviales et la plantation d'arbres sur le domaine public.

Les travaux, démarrés le 15 septembre 2025, ont porté sur plusieurs secteurs :

- **La sortie des véhicules de la rue de la Liberté sur la rue de la République** a été sécurisée et redressée. Les places de stationnement en dalles béton enherbées permettent désormais une meilleure répartition des usages.

- **Le sens interdit sur la rue de la Liberté** a été avancé pour améliorer sa visibilité.
- **L'entrée de la rue Émile Chavant** a été réduite pour abaisser la vitesse, et de nouvelles places de stationnement ont été matérialisées.
- **La traversée piétonne de la rue de la Liberté** a été marquée, et **la sortie de la rue de l'Église** sur l'avenue de Bresson a été aménagée avec une réduction de la largeur du carrefour et la **création d'une grande bande plantée** pour diminuer la largeur de la chaussée.

Sur la **rue Émile Chavant**, la Métropole, dans le cadre de ses compétences en matière de **commerce et voirie**, a proposé un aménagement permettant de **délimiter clairement le stationnement** tout en répondant aux enjeux climatiques par la **matérialisation des places en dalles béton enherbées**.

Sur l'**avenue de Bresson**, plusieurs séquences ont été aménagées avec la **création d'écluses à sens prioritaire** entre la rue Émile Chavant et la limite communale avec Eybens. Sur l'ensemble de l'aménagement, les places de stationnement ont été **marquées** pour éviter les véhicules sur les trottoirs et **redonner de l'espace à tous les usagers**.

Enfin, **des arbres seront plantés courant novembre** en entrée des écluses et dans les **bandes plantées créées aux abords des carrefours**, contribuant ainsi à **l'apaisement de cet axe**.



Écluse et stationnement



Passage piéton, sécurisation des piétons



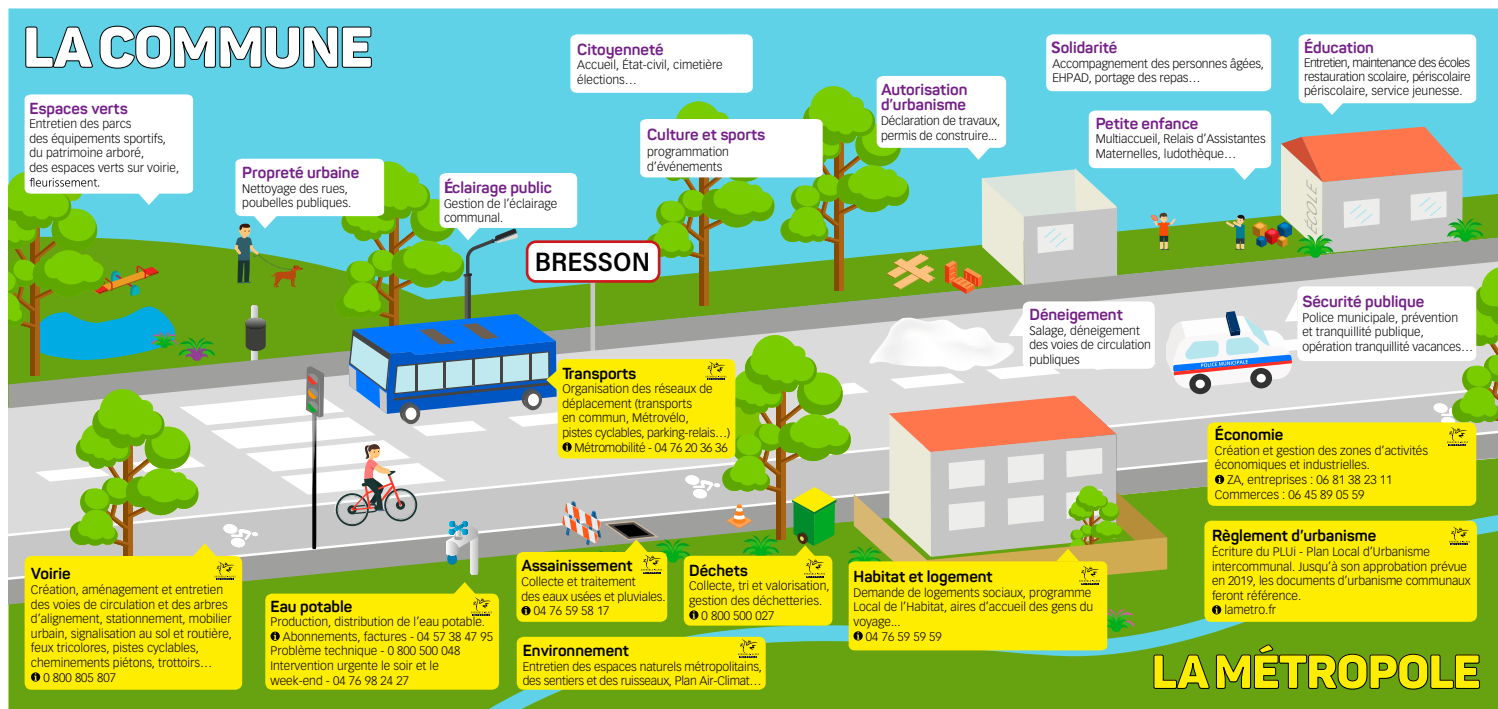
Places de stationnement et ralentissement



Places PMR et stationnement

Qui fait quoi ?

LA COMMUNE



Pédalez malin avec l'aide à l'achat vélo !

Envie d'un vélo mais freiné par le budget ? **Grenoble-Alpes Métropole** vous aide ! Que ce soit pour un **vélo classique, électrique ou cargo**, profitez d'un coup de pouce financier pour rouler l'esprit léger.

⇒ Toutes les infos sur grenoblealpesmetropole.fr
Mon Avenir ma Métropole – Bougez autrement !



Opération "Sapinou" Bresson recycle vos sapins avec la Métropole !

⇒ Cette année encore, **Bresson s'associe à Grenoble-Alpes Métropole** pour l'opération **Sapinou** !

⇒ **Un point de collecte** est mis à votre disposition sur le parking de l'église, du 5 au 31 janvier 2026.

Plus d'infos : grenoblealpesmetropole.fr – 0 800 500 027





Seniors de Bresson : Acteurs du présent, Gardiens de notre mémoire

Dans notre petit village à la campagne, les seniors ne sont pas de simples spectateurs du quotidien : ils en sont aussi les artisans. Leurs journées mêlent sport, bénévolat dans les associations locales et présence active dans les différentes activités du village. Leur énergie discrète **maintient** des liens sociaux indispensables et fait vibrer la vie communale. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui, les seniors ne sont plus les personnes âgées **de notre enfance**.

Ils apportent une mémoire collective précieuse. Ils préservent les savoirs agricoles, les recettes anciennes, les noms des chemins et des familles. Leur contribution culturelle est un **patrimoine vivant, à valoriser et à transmettre**.

Mais rester en action exige des conditions : des associations dynamiques et diversifiées, de l'écoute, des propositions municipales, des lieux de rencontre, le financement d'activités intergénérationnelles — **tout ce qui peut être fait pour briser l'isolement**.

Voyage découverte : des trésors de Provence

Chaque année, la commune propose à ses aînés un moment de découverte et de convivialité. Ce sont donc deux journées d'escapade ensoleillée qui ont mené les participants à travers les beaux paysages et trésors culturels de **Provence**. Ce rendez-vous annuel, désormais très attendu, permet de favoriser les rencontres, les échanges et le plaisir du voyage partagé, tout en valorisant le patrimoine régional. Le pari a été pleinement réussi : des visages souriants, des rires et de nombreux souvenirs ramenés dans les valises.

Après un trajet agréable, le premier arrêt s'est fait dans la commune de Fontvieille, au moulin de Daudet, construit en 1814. Il représente le symbole de l'écrivain **Alphonse Daudet**, qui fut fortement inspiré par les paysages provençaux dans ses œuvres. Le groupe a poursuivi son trajet à travers les **Alpilles** pour rejoindre les **Carrières de Lumières**, un site grandiose niché dans la roche, au pied du village des **Baux-de-Provence**. Dans ce décor minéral impressionnant, les participants ont assisté à un spectacle immersif sur les œuvres de Monet. Les parois se sont animées, et les œuvres s'y sont succé-

dées, créant une atmosphère presque féerique. Pour beaucoup, ce fut une véritable découverte, un moment hors du temps où la beauté et la technologie s'unissaient pour offrir une expérience sensorielle inoubliable.

Cette immersion artistique a laissé place à la convivialité autour d'un déjeuner gourmand sur les hauteurs du village des Baux-de-Provence. Et c'est sous un soleil généreux que chacun a pu flâner dans les ruelles pavées du village médiéval, admirer les boutiques et profiter de la vue panoramique des Alpilles. La journée s'est prolongée par la visite d'une oliveraie, symbole vivant du patrimoine agricole provençal. Accueillis par une famille de producteurs passionnés, les voyageurs ont découvert les secrets de la culture de l'olivier, de la récolte jusqu'à la fabrication de **l'huile d'olive**. Une dégustation a permis d'apprécier les différentes nuances de saveurs, un moment gustatif très apprécié.

Après une première journée bien remplie, tout le monde a pu profiter d'un repos bien mérité dans sa chambre d'hôtel à **Arles, la cité antique chère à Van Gogh**.

Le lendemain, la matinée a débuté par le marché d'Eygalières

Après une pause déjeuner, le groupe s'est dirigé vers le **musée Souleiado**, installé dans un élégant hôtel particulier du XVIII^e siècle. Ce musée retrace l'histoire du célèbre textile provençal, ces étoffes aux motifs colorés et fleuris, véritable symbole de l'art de vivre du Midi. Les participants ont découvert les anciennes techniques d'impression à la planche, les costumes d'époque et des modèles originaux qui marquent toute la créativité de la maison Souleiado.

Accompagnés par les chansons de Dalida, Céline Dion... et de nos chanteurs en herbe, chacun est rentré chez soi rempli de cette belle parenthèse.

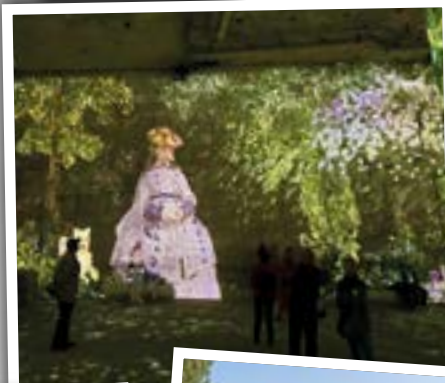
Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur enthousiasme et leur gentillesse, qui ont contribué à la réussite de ce voyage.

Maintenant, place à vos suggestions pour organiser la prochaine échappée !

Une sortie au théâtre est également prévue pour ceux qui n'ont pas pu participer au voyage (sur inscription en mairie jusqu'au 31 décembre 2025).



Le dossier : Les séniors en action





Le dossier : Les seniors en action

Semaine bleue : "Vieillir, une force à partager"



À l'occasion de la **Semaine bleue**, placée sous le thème "**Vieillir, une force à partager**", la commune de Bresson, en partenariat avec les villes d'Eybens et de Poisat, a organisé **une journée chaleureuse et intergénérationnelle**. Au programme : des moments d'échange et de convivialité où le plaisir de se retrouver était au cœur de l'événement.

La matinée était dédiée aux **jeux entre enfants et aînés**. Petits et grands ont pu constater à quel point les générations se complètent : les enfants ont apporté **leur énergie et leur enthousiasme**, tandis que les seniors ont partagé **leur savoir-faire et leur patience**, créant ainsi une belle dynamique.

L'après-midi s'est poursuivi sur l'allée des tilleuls, où une **rencontre amicale entre boulistes de tous âges** a été animée par le **club des boulistes Bressonnais**. Sous un beau soleil d'automne, des équipes mixtes ont disputé des parties animées, dans une **ambiance de détente et de camaraderie**.

Cette journée a parfaitement illustré **le message de la Semaine bleue** : le vieillissement est une **richesse pour la société**, et le lien entre les générations, une **véritable force**.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles, enfants et boulistes pour leur engagement et leur bonne humeur !

Rendez-vous jeux à la bibliothèque : un mercredi ludique pour tous

Depuis quelques mois, **les mercredis après-midi** à la bibliothèque de Bresson ont pris une nouvelle dimension : celle du **jeu et de la convivialité** ! Seniors, amateurs de défis ou simplement curieux, vous êtes de plus en plus nombreux à vous retrouver pour partager des **moments d'échange** et de **détente** autour d'activités ludiques.

Au programme :

- **Scrabble** pour les amoureux des mots,
- **Jeux de cartes** pour les stratégestes et les passionnés de belote ou de tarot,
- **Ou tout autre jeu** que vous souhaitez proposer !

Ces après-midis sont l'occasion idéale de **rencontrer vos voisins**, de **stimuler votre esprit** et de **passer un bon moment** dans une ambiance chaleureuse.

Venez nombreux ! Que vous soyez un habitué ou un nouveau venu, ces rendez-vous sont faits pour **jouer, rire et créer du lien**. La bibliothèque vous attend pour des moments **ludiques et conviviaux**.



⇒ **Tous les mercredis après-midi** – Bibliothèque de Bresson.

⇒ Une idée de jeu à partager ? N'hésitez pas à la proposer !



Le dossier : Les seniors en action

Ateliers : Proches aidants

Au sein de notre commune, de plus en plus de familles endossent le rôle de "**proche aidant**". Ces dernières années, nous avons en effet constaté une augmentation du nombre d'habitants confrontés à la dépendance d'un proche, que ce soit en raison d'une maladie, d'un handicap ou de la vieillesse. Ce rôle, bien que **riche de sens**, peut aussi s'avérer **lourd à porter**.

C'est pourquoi la mairie a souhaité proposer des **ateliers sur ce thème**, afin d'apporter un soutien aux familles, de **réduire**

leur isolement et de leur offrir des **outils concrets** pour assurer le meilleur accompagnement possible à leurs proches. La session, composée de **cinq ateliers**, a été animée par **Maxime Hérault**, kinésithérapeute sensible à cette problématique.

Si vous vous reconnaissez dans ce rôle ou si vous connaissez une personne dans cette situation, **n'hésitez pas à vous renseigner en mairie**. Nous pourrions organiser de **nouveaux ateliers** et faire un point sur vos besoins.

Atelier : Yoga sur chaise

Cette année, la commune de Bresson a eu à nouveau le plaisir d'accueillir **Monsieur Maxime Hérault**, kinésithérapeute, pour programmer une session de "yoga sur chaise".

L'idée était de proposer un outil de "**maintien en bonne santé**", comme le souligne Maxime Hérault : « **C'est une manière d'aborder la santé par le versant positif et d'être dans la prévention, tout en prenant du plaisir à bouger ensemble.** » En effet, le yoga sur chaise est une excellente porte d'entrée vers une **activité physique douce**, respectueuse du corps, tout en offrant de nombreux bienfaits sur les plans **mental et social**.

La session, composée de **10 ateliers**, a connu un vif succès. Les participants ont rapidement ressenti les bienfaits de cette pratique, **accessible à tous**.

De nouvelles dates seront bientôt proposées : n'hésitez pas à vous inscrire !



Balade autour du Patrimoine

Dans le cadre de la **CTG**, en collaboration avec les communes d'**Eybens** et de **Poisat**, plusieurs parcours sont en cours de finalisation pour **proposer prochainement des balades** mettant en valeur le patrimoine de Bresson.

Ces derniers mois, les membres de la **Commission Patrimoine** ont effectué plusieurs repérages pour affiner les itinéraires. Deux variantes sont actuellement à l'étude afin de concevoir un **dépliant** identifiant des lieux emblématiques, tels que les **four**s, les **lavoirs**, le **château Mottet** ou encore l'**Église**. Chaque point d'intérêt sera accompagné d'un **QR code** renvoyant vers un texte explicatif sur leur histoire.

Une belle façon de **(re)découvrir** notre patrimoine local !





La Plume : votre maison de presse, librairie et bien plus

Pouvez-vous vous présenter ?

Bonjour,

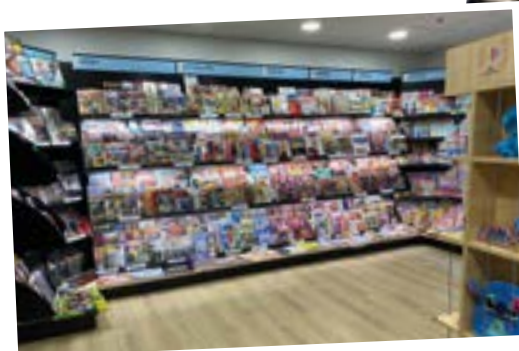
Je suis **Mme Barthe Ludivine**, âgée de 24 ans, gérante de l'entreprise **La Plume**, accompagnée de mes associés, **M. Mansuy Bastien** (24 ans) et **Mme Mansuy Claudie**. Notre société, **La Plume**, est affiliée à la **NAP Point Plus**.

Depuis combien de temps êtes-vous installée à Bresson ?

Nous sommes ouverts depuis mai 2025. Le magasin est accessible du **mardi au samedi de 9h00 à 19h00**, et le **dimanche de 8h30 à 12h00**.

Que vendez-vous dans votre magasin La Plume ?

Notre magasin est une **maison de la presse**, une **librairie**, et propose également des **jouets**, des **cadeaux**, ainsi que les services de la **Française des Jeux** et la vente de **journaux**. Nous assurons également un **point relais Pickup** pour **Chronopost**, **DPD** et **Colissimo**.



Axel Marens : un salon de coiffure alliant passion et professionnalisme

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle **Charline**, j'ai **37 ans** et je travaille dans la coiffure depuis **23 ans**. Je suis également **coiffeuse studio** et **formatrice**, des métiers qui me permettent de partager ma passion et mon savoir-faire, aussi bien en salon que lors de **shootings** ou de **formations**.

Cela fait **8 ans** que je suis indépendante, dont **4 années** passées à **Bresson**, dans la galerie Intermarché. J'ai d'abord exercé au salon **Aprecial**, puis j'ai eu l'opportunité de m'installer à l'entrée de la galerie afin d'agrandir notre espace de travail et de changer d'enseigne pour devenir **Axel Marens**.

Depuis combien de temps êtes-vous installée à Bresson ?

Cela fait maintenant **4 ans** que je suis installée à **Bresson**, un village où il fait bon vivre et travailler.

Que proposez-vous dans votre salon ?

Nous sommes **sept coiffeuses** à vous accueillir du **lundi au samedi**, avec et sans rendez-vous, dans une ambiance **conviviale et professionnelle**. Notre équipe est **bienveillante, passionnée** et met tout son savoir-faire au service de la **beauté**, du **soin**, du **conseil** et de **l'écoute**.

Nous travaillons avec les marques **Kérastase** et **L'Oréal Professionnel**, qui nous forment tout au long de l'année afin de rester à la pointe des **tendances** et des **techniques**.

AXEL MARENS

240, avenue de la République

Contact : 04.76.24.23.06



Bal des pompiers – Un grand merci !

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la **première édition du bal des pompiers d'Eybens** ! Votre présence, vos sourires et votre bonne humeur ont fait de cette soirée un **vrai moment de fête et de partage**.

Toute l'équipe des **sapeurs-pompiers** tient également à remercier **la commune, ses élus et ses services techniques** pour leur **confiance** et leur **soutien** lors de cette première édition.

On a déjà hâte de vous retrouver pour la **prochaine édition**, encore plus festive !



PARTAGEZ VOS PLUS BEAUX CLICHÉS DE BRESSON !

Vous êtes photographe amateur ? N'hésitez pas à envoyer vos photos de la commune en haute définition à la mairie (mairie@village-bresson.fr). Elles pourront être utilisées pour illustrer notre journal ou être exposées en mairie.



Nouvelle permanence en Mairie

La Mutuelle "Entrenous" tiendra une permanence en mairie :

⇒ **Vendredi 19 décembre** de 9h à 12h

Vous pouvez prendre rendez-vous soit :

- Par téléphone au 09 69 39 73 38,
- Par mail : mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr.

N'hésitez pas à venir vous informer sur les solutions adaptées à vos besoins en matière de santé ! Ces rendez-vous sont une excellente opportunité pour les habitants de bénéficier de conseils personnalisés et d'informations détaillées sur les offres de la mutuelle, souvent plus avantageuses.

Accueil des nouveaux habitants



Le 4 septembre, Madame le Maire, Stéphanie Del Vento, 2ème adjointe, et Pascale Begic, élue, ont chaleureusement accueilli les nouveaux habitants de Bresson. Une dizaine de familles étaient présentes, rejointes par les bibliothécaires et les associations locales, qui venaient de participer au forum des associations.

Madame le Maire a présenté le village en diffusant le petit film réalisé en 2022, avant que les associations ne se présentent à leur tour. Pour marquer leur arrivée, un sac de bienvenue leur a été remis, contenant les informations essentielles sur la vie locale, un plan du village et un magazine. La soirée s'est terminée autour d'un apéritif convivial.

GARDE DE CHIEN

CE QUE JE CHERCHE:

Recherche personne de confiance à Bresson/alentours pour garder ma chienne Bounty (berger américain, 17kg), calme et affectueuse. Besoin de compagnie et câlins quelques heures ou journée, en environnement sécurisé.

Si intéressés, appelez-moi au 07 81 08 44 47



La commune de Bresson sera recensée du 15 janvier au 14 février 2026. Merci d'accueillir les agents recenseurs de la commune.



Infos diverses



Naissance

- Antonin REBERT, né le 05 septembre 2025 de Madame India MARCOLIN et Monsieur Rémi REBERT



Décès

- Roger BARBÉRY décédé le 02 septembre 2025



Mariage

- Madame Aurélie MILLERIOUX et Monsieur Nicolas DELAVALOIRE, mariés le 06 septembre 2025



Agenda

- Samedi 6 décembre : Concert de Noël du comité d'animations
- Vendredi 12 décembre : Marché de Noël
- Mardi 16 décembre : Repas de Noël des anciens
- Jeudi 18 décembre : Noël des enfants de l'école
- Samedi 20 décembre : Atelier couronne
- Dimanche 11 janvier : Galette des rois du comité d'animations
- Vendredi 16 janvier : Cérémonie des vœux

Informations pratiques



MAIRIE

BRESSON 11 Grand'Rue - 38320 BRESSON
Tél. 04 76 25 26 61 - Fax 04 76 25 35 55
mairie@village-bresson.fr
www.village-bresson.fr

Lundi 9h00 - 12h00 / 14h30 à 17h30

Mercredi 9h00 - 12h00

Vendredi 9h00 - 14h00 sans interruption

Marché hebdomadaire le jeudi de 16h30 à 19h30



GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

3, rue Malakoff
38031 GRENOBLE Cedex 01

Tél. 04 76 59 59 59

Fax 04 76 42 33 43

www.lametro.fr

Déchets et Voirie

N° vert 0 800 500 027 (n° gratuit)

Eau potable

Tél. 04 85 59 50 00

Régie assainissement (eaux usées)

Tél. 04 76 98 24 27



Bibliothèque de Bresson : horaires et infos pratiques

Les bénévoles de la bibliothèque située à la
Maison des Associations vous accueillent,

- **Mercredi** : 10h-12h et 14h30-17h
- **Jedi** : 17h30-19h30
- **Vendredi** : après-midi, tous les quinze jours (pour les écoles)
- **Samedi** : 10h-12h

Consultez le catalogue en ligne :

<https://bresson.bibeenligne.fr>

Pour nous contacter :

- 04 76 03 15 94
- bibliotheque@village-bresson.fr

L'inscription est gratuite, et vous donne
accès à la médiathèque de Grenoble

<https://numotheque.grenoblealpesmetropole.fr/>

Directrice de la publication : Audrey GUYOMARD

Comité de rédaction : Audrey GUYOMARD - Adeline GANNAT - Anne-Laure COSS - Lilia CARRON.

Création graphique : B2C Communication - www.b2c-communication.fr

Impression : Manufacture d'Histoire Deux Ponts - Tirage : 400 ex. en papier recyclé - Dépôt légal : à parution.



NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
Police/gendarmerie	17
Pompiers	18

Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Urgences médicales non vitales (soir et week-end)	0 810 15 33 33

Enfance maltraitée	119
Violences Femmes	3919

Urgence gaz GRDF	0 800 47 33 33
Urgence Eau potable	04 57 04 07 77
Urgence électricité ENEDIS	09 72 67 50 38

Merci à Mme Conrad pour sa fidèle relecture.